



RENOVATION ENERGETIQUE

## Baisse de 30% de MaPrimeRénov' : qui veut la mort du chauffage au bois ?

Appel des constructeurs et distributeurs de chaudières bois performantes pour des forfaits MaPrimeRénov' cohérents et équitables.



*Thomas Perrissin, Vice-Président du SFCB*

L'ANAH annonce dans son communiqué du 7 décembre « des aides financières plus importantes pour accélérer les rénovations de qualité » et « pour accélérer dans la décarbonation des modes de chauffage ». Et en même temps que l'annonce d'un budget en hausse, l'ANAH prévoit de diminuer de 30% ses aides à l'installation d'appareils de chauffage au bois au 1er avril 2024 ! Une baisse des aides dans 3 mois, uniquement sur le bois énergie ! **Les chaudières bois permettent une décarbonation du chauffage simple, rapide, économique, sans impact sur le réseau électrique. Aujourd'hui, plus de 90 % des installations de chaudières bois se font en remplacement d'une chaudière fioul ou gaz.**

Cette décision est incompréhensible au regard des avantages du bois énergie et de l'engagement de toute la filière pour accompagner la sortie des énergies fossiles dans le chauffage : développement d'équipements très performants (rendement, qualité de combustion) pour répondre aux exigences réglementaires de plus en plus strictes et augmentation très forte et rapide des capacités de production pour approvisionner le marché.

Le bois énergie reste aujourd'hui la première énergie renouvelable en France et tous les scénarii vers la neutralité Carbone 2050 s'appuient largement sur le bois énergie.

La filière bois représente plus 450 000 emplois, et si la filière bois énergie ne pèse « que » 10% de ces emplois, elle est indispensable à l'équilibre de l'industrie de première transformation : éclaircies pour permettre d'accompagner la croissance des arbres sélectionnés pour le sciage, granulation de la sciure, broyage des branchages : sans la bonne valorisation de tous ces connexes, la filière de première transformation du bois française n'est pas compétitive.

Le choix de l'ANAH est contraire aux ambitions écologiques et industrielles de la France. Le choix de l'ANAH est contraire à l'urgence à décarboner le chauffage, y compris en territoires ruraux et périurbains, très équipés encore en chaudières fioul et gaz citerne. Le choix de l'ANAH est contraire à l'engagement de toute une filière qui a pris de gros risques pour répondre présent ces dernières années et permettre aux français de sortir des fossiles. Le choix de l'ANAH est contraire aux orientations du GIEC qui conseillent de développer toutes les énergies décarbonées et renouvelables disponibles.

**Après 3 années COVID et post-COVID durant lesquelles nous avons pris de gros risques pour accompagner le marché dans un contexte d'approvisionnement difficile et de hausse des prix des matières premières, et avec un coup de frein brutal fin 2022, la filière est dans une situation difficile : gros investissement R&D et de production, stocks élevés de chaudières. Nous ne pourrons pas faire face à un nouveau ralentissement du marché en 2024.**

En conséquence, les professionnels chaudiéristes biomasse appellent le Gouvernement et l'ANAH à reconsidérer leurs dispositifs d'accompagnement afin de rétablir cohérence et équité par le maintien des aides à l'installation des chaudières biomasses en 2024.

**Thomas Perrissin**

Vice-Président du Syndicat Français des Chaudiéristes Biomasse (SFCB)

### **LE SYNDICAT FRANÇAIS DES CHAUDIERISTES BIOMASSE (SFCB)**

Créé en 2017, LE SFCB regroupe 21 fabricants et importateurs français de chaudières à bois, de petites et moyennes puissances, représentant 80% des équipements vendus et installés en France.

Le SFCB et ses membres souhaitent accompagner la transition énergétique des territoires en donnant une juste place au chauffage central au bois dans le domestique, le collectif, l'industrie et le tertiaire.

### **CONTACTS PRESSE**

#### **LE CRIEUR PUBLIC**

**Clotilde BOUE**

PR Manager

07 81 34 24 14

[clotilde.boue@lecrieurpublic.fr](mailto:clotilde.boue@lecrieurpublic.fr)

#### **LE CRIEUR PUBLIC**

**Clémentine BESSE**

PR Manager Junior

06 19 44 19 06

[clementine.besse@lecrieurpublic.fr](mailto:clementine.besse@lecrieurpublic.fr)